Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 21: *

Artikel: 75me anniversaire de l'ASSO et 76me Assemblée des délégués

Autor: Haller, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

General Fuller schrieb einmal, daß niemand sich so gegen notwendige Neuerungen in der Kriegsführung wehre, als die sogenannten Fachleute in den Armeen. Die Bedeutung des Feldherrn liegt nun m. E. darin, daß er die große geistige Kühnheit besitzt, sich von jedem Schema und von jeder Tradition in der Kriegführung loszulösen und die Dinge in *voller* geistiger Souveränität zu beherrschen — alle Dinge dieser Welt, die für den Krieg in Frage kommen! Und im totalen Kriege, der die Kriegsform des 20. Jahrhunderts *ist*, muß vom Geist des Feldherrn das ganze Leben der Gemeinschaft erfaßt und begriffen, gelenkt und gestaltet werden. Er muß Träger sein der ganzen geistigen Kultur seiner Nation.

Wir sagen noch einmal: das Buch von Mette ist ein tiefes Buch; wer den Geist, den lebendigen, unserer Zeit erfassen will, der studiere und vertiefe sich in die Geisteswelt der großen Feldherren, die vor uns die Zeit schufen, in der wir leben. *H. Z.*

Rekrutenschulen.

Infanterie:

1. Division: vom 17. Juli—11. Nov., Lausanne, Mitr. Genf.
2. » » » » Colombier.
3. » » » » Bern, Mitr., Wangen a. d. A.
4. » » » » Liestal.
5. » » » » Aarau.
6. » » » » Chur.
7. » » » » St. Gallen und Herisau.
8. » » » » Luzern.
9. » » » » Bellinzona, Zug und Airolo.

Kanoniere:
vom 17. Juli—11. Nov. (1. Div. und Geb.Br. 10), Bière.
» » » (2., 3., 4., 5. und 9. Div. Geb.Br. 11), Thun.
» » » (6., 7., 8., 9. Div. u. Geb. Br. 12), Stans u. Luzern.

Telephonsoldaten:
vom 17. Juli—11. Nov., Freiburg.

Verpflegungstruppe:
R.S. für Metzger und Magaziner vom 10. Juli—7. Okt., Thun.

Offiziersschulen.

Infanterie:
vom 24. Juli—21. Oktober, Bern.

Artillerie:
vom 31. Juli—11. Nov., Thun und andere.

Schießschulen und Schießkurse

Infanterie:
für deutschsprechende Oberleutnants vom 17. Juli—5. Aug., Wallenstadt.

Artillerie:
Haubitzen: für Oberleutnants vom 31. Juli—12. Aug., Andermatt.
Gebirgskanonen: für Subaltern-Off. vom 10.—22. Juli, Ort später best.

Unteroffiziersschulen.

Infanterie:
1. Division: vom 3.—16. Juli, Lausanne.
2. » » 3.—16. » Colombier.
3. » » 3.—16. » Bern.
4. » » 3.—16. » Liestal.
5. » » 3.—16. » Aarau.
6. » » 3.—16. » Chur.
7. » » 3.—16. » St. Gallen.
8. » » 3.—16. » Luzern.
9. » » 3.—16. » Bellinzona.

Kanoniere:
vom 3.—16. Juli, (1., 2., 3., 4., 5. u. 9. Div., Geb.Br. 10 u. 11), Thun.
» 3.—16. » (6., 7., 8. und 9. Div.) Stans.

Telephonsoldaten:
vom 3.—16. Juli, Freiburg.

Flieger- und Fliegerabwehrtruppen:
vom 3. Juli—5. Aug. (Fliegertrp.), Payerne.
vom 3. Juli—5. Aug. (Flab), Kloten.

Genietruppe:
vom 10. Juli—5. Aug. (Funkenpioniere), Bern.

Sanitätstruppe:
Gefreitenschule vom 24. Juli—19. Aug., Basel.

Fachkurs für Küchenchefs

vom 10. Juli—5. Aug., Thun.

Wiederholungskurse.

3. Division:
Geb.Inf.Rgt. 14 vom 3.—22. Juli.
Geb.Inf.Kp. III/28 vom 17. Juli—5. Aug. (Schießschule Wallenstadt).

Armeekorpstruppen 1. A.K.:
Pont.Bat. 1 vom 3.—22. Juli.

9. Division:
Geb.Mitr.Abt. 1 vom 24. Juli—12. Aug.
Geb.Mitr.Kp. 6 Lw. vom 17. Juli—5. Aug. (Schießschule Wallenstadt).
Motorradfahrer-Kp. 3 vom 3.—22. Juli.
Radfahrer-Kp. 33 Lw. vom 3.—22. Juli.
Feldartillerie-Regiment 3 vom 3.—22. Juli.
Artillerie-Beobachtungskompanie 3 vom 3.—22. Juli.
Geb.Art.Abt. 5 vom 7.—26. Juli.
Sch.Mot.Kan.Rgt. 11 vom 17. Juli—5. Aug.
Sch.Mot.Kan.Abt. 9 vom 17. Juli—5. Aug.
Fest.Art.Kp. 22 vom 17. Juli—5. Aug.
Geb.Sap.Bat. 9 vom 17. Juli—5. Aug.

Geb.Br. 11:
Geb.Art.Beob.-Kp. 11 vom 3.—22. Juli.

6. Division:
San.Abt. 6 vom 17. Juli—5. Aug.

Geb.Br. 12:
Mot.Rdf.Kp. 12 vom 3.—22. Juli.
Mot.Mitr.Kp. 12 vom 3.—22. Juli.
Mot.Jk.Kp. 12 vom 3.—22. Juli.

Armeekorpstruppen 3. A.K.:
F.Hb.Abt. 45 vom 28. Juli—16. Aug.

Armeetruppen:
Fl.Kp. 16 und 18 vom 3.—22. Juli.
Fl.Kp. 17 vom 17. Juli—5. Aug.
Fl.Abt. 7 vom 3.—22. Juli.
M1.Kp. 4 vom 31. Juli—19. Aug.
Fk.Kp. 1 vom 24. Juli—12. Aug.
Fk.Kp. 4 vom 3.—22. Juli.
Fk.Kp. 5 und 6 vom 3.—22. Juli.
F.Laz. 19 Lw. vom 17. Juli—5. Aug.
San.Trsp.Abt. 19 vom 17. Juli—5. Aug.
Bk.Kp. 3 vom 3.—22. Juli.
Bk.Kp. 12 Lw. vom 3.—22. Juli.

Territorialtruppen:
Ter.Bat. 160, 161, 166, 167 vom 10.—15. Juli.
Ter.Bat. 188, 194 vom 17.—22. Juli.
Ter.Bat. 170, 171, 182, 183, 195 vom 24.—29. Juli.
Ter.Bat. 168, 169 vom 31. Juli—5. Aug.

75me anniversaire de l'ASSO et 76me Assemblée des délégués

Dans l'impossibilité, pour des raisons majeures, d'assister à la célébration de ce 75me anniversaire, à la Chaux-de-Fonds, les 20 et 21 mai, nous n'avons pu rendre compte à nos lecteurs de langue française de la réussite de cette manifestation et nous nous en excusons.

Afin de combler cette lacune, nous empruntons au « Bivouac », organe des sections de sous-officiers des districts de Boudry, de la Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et du Locle, les lignes suivantes:

Samedi 20 mai.

Dès 14 h., la vie est animée au Cercle de l'Union. Les délégués répondent à la convocation et, à 15 h., le président central, adj. sous-off. Cuoni, ouvre l'assemblée. L'ordre du jour se trouve dans les mains de chacun. Il faut se mettre résolument au travail, animés d'un sentiment dévoué et heureux de pouvoir collaborer au développement de l'œuvre utile inscrite au programme de l'ASSO.

Il n'appartient pas ici de faire un croquis de cette séance administrative, toutes les sections l'auront reçu par l'organe de leurs délégués. Délibérations animées, éléments de vitalité et désirs ardents de faire toujours mieux. Nous sommes heureux d'annoncer l'élection du fourrier Glauser, de Neuchâtel, comme membre du Comité central. Cet excellent sous-officier a toutes les qualités pour assumer une si lourde tâche. Nos plus vives félicitations au nouvel élu.

La venue de tous les délégués donne à notre ville une heureuse animation. Tous les repas sont servis dans les hôtels et les heures sont observées pour ne pas

mettre de mauvaise humeur ces aimables et appréciables chefs de cuisine.

Après le travail, le divertissement. Sous l'experte direction du fourrier Jeanmaire, une soirée récréative avec bal a lieu au Cercle du Sapin. Les accueillants locaux du Sapin ont revêtu l'habit de gala. Un excellent orchestre invite à la danse, puis un programme récréatif de choix soulève les applaudissements de tous. Musique, chants, acrobatie, tout pour divertir jeunes et moins jeunes, danseurs et non-danseurs. Quelle ambiance! Tout le monde est content. Chacun fraternise, la grande famille fédérale des sous-officiers est en fête. Chacun serait tenté de mettre l'horloge au ralenti, car bien trop vite le signal de clôture a sonné. Il faut aller un peu se reposer afin de pouvoir jouir pleinement de la journée du dimanche.

Dimanche 21 mai.

Au petit jour, une mélodie agréable à l'oreille invite les dormeurs à se lever. Belle surprise: la diane jouée devant chaque hôtel par une vingtaine de musiciens des « Armes-Réunies ».

La pluie tombe assez fortement. Le sous-officier serait-il en querelle avec le soleil?

Néanmoins, le moral reste bon. Chacun entre joyeusement dans la ronde du dimanche, persuadé que ces quelques heures marqueront utilement au calendrier de l'ASSO.

Au Sercle du Sapin.

Il fait froid, le temps est gris, le brouillard plane sur la ville.

Dès 0800 h., les délégués se retrouvent au Cercle du Sapin. Après la belle soirée d'hier où les esprits se sont détendus joyeusement dans une atmosphère de franche camaraderie, les physionomies ont repris leur sérieux habituel. Le coup d'œil est charmant, la grande salle accueillante, joliment décorée de drapeaux, est envahie jusqu'en ses moindres recoins. Certains n'ont même pu trouver une place assise.

Le Comité central a tenu à marquer le 75me anniversaire de la fondation de l'Association au cours d'une simple cérémonie et c'est au secrétaire central, l'adj. sous-off. Möckli, qu'il appartient de marquer cette date. Dans un bref historique, ce dernier retrace le passé, les vicissitudes sans nombre qui assaillèrent le mouvement au cours des ans avant d'arriver à la cohésion d'aujourd'hui.

A 0900 h., selon le programme établi, le long de la rue Jaquet Droz le cortège se forme sous l'énergique direction du sgt.-major René Perret. A cet instant, les membres du Comité éprouvent le regret de ne pouvoir organiser en plein air, dans le charmant Bois du Petit Château, la cérémonie prévue.

Sous la conduite de la société de musique « Les Armes-Réunies », le cortège se rend dans la grande salle de la Scala. Malgré l'heure matinale, un nombreux public forme la haie sur le parcours suivi.

A la Scala.

La cérémonie religieuse a-t-elle perdu de sa dignité en étant organisée en cercle fermé? Certainement pas. Cependant la salle pouvant contenir 1100 personnes, se révéla malheureusement trop petite pour recevoir les nombreux civils qui, patiemment, attendirent en vain de pouvoir pénétrer dans l'enceinte.

Sur le fond de la scène où prend place la fanfare, un grand drapeau suisse se détache, majestueux, à travers l'éclairage discret de cette magnifique salle. Les bannerets, casqués, occupent le parterre contournant la scène. Ils sont si nombreux que leur groupe s'étend à gauche et à droite sur les côtés. Le regard ne se lasse pas d'admirer ce bel ensemble et tout ce qu'il représente.

Après un morceau de musique religieuse et la présentation de la bannière fédérale, le Cap. aumônier protestant Primault prononce un prêche en français, en choisissant comme thème ces deux mots: « Souviens-toi ». Son collègue, le Cap. aumônier catholique Vonlanthen, de Fribourg, lui succède ensuite à la tribune. Les deux orateurs proclament leur foi religieuse et leur amour envers le pays, en termes différents, soit, mais néanmoins dans une communauté d'idées qui réunit, crée l'unité indispensable entre les citoyens.

Puis M. le conseiller fédéral Minger, chef du Département militaire, monte à la tribune. L'apparition de ce distingué magistrat soulève littéralement la salle, et spontanément, avec chaleur, les applaudissements crépitent, se prolongent.

La presse a donné déjà de nombreux extraits de ce discours. La place nous manque pour le relever en entier, c'est pourquoi nous nous bornons à en tirer la substance seulement.

Tout en remerciant le secrétaire central, l'adj. sous-off. Möckli, pour son dévouement, M. Minger félicite les membres de l'Association des sous-officiers pour la volonté et l'énergie dont ils ont toujours fait preuve. Le gouvernement fédéral reconnaît le travail considérable fait par cette société qui joue un rôle infiniment utile en dehors même de l'armée et dans notre vie civique. Esprit de travail et d'abnégation, de dévouement et l'amour du pays, tels ont été les sentiments qui ont inspiré les sous-officiers et il faut leur en être reconnaissant.

Définissant le rôle du sous-officier dans l'armée. M. Minger déclare:

Il est l'esprit d'entreprise et de sacrifice, de fidélité à la Patrie et à l'armée. Toujours en relations étroites avec le soldat en même temps qu'appui fidèle de l'officier. Plus cet agent de liaison est solide, meilleure est la cohésion de la troupe. Son influence s'exerce aussi bien dans le domaine de la formation physique et militaire du soldat que dans le maintien du moral de la troupe. En outre, le sous-officier est en même temps le véritable avocat de l'armée dans le peuple. Pour jouer un tel rôle, il faut des hommes de caractère et d'un dévouement à toute épreuve.

Dans la dernière partie de son discours, M. Minger déclare encore notamment:

Je suis convaincu qu'aucun peuple, ni aucun gouvernement ne désire la guerre, mais la tension est si forte actuellement qu'une étincelle suffirait à mettre le feu au tonneau de poudre européen. Le fait que plusieurs petits Etats ont été littéralement absorbés par de grandes puissances ne pouvait manquer de tenir notre vigilance en éveil, d'autant plus que ces petits Etats ont disparu du jour au lendemain sans esquisser souvent un geste de résistance. Une telle absence de réaction est pour nous, Suisses, et pour notre formation civique, une chose incompréhensible.

Un pays qui n'a plus la volonté de se défendre ne mérite plus de vivre. En effet, s'il prenait fantaisie à une grande puissance de nous attaquer, nous lui donnerions immédiatement la preuve que les Confédérés d'aujourd'hui valent les anciens et que l'esprit de la Suisse héroïque reste vivant. Ce ne sont pas là des paroles vides de sens, car nous savons que le peuple suisse est aujourd'hui prêt à donner pour la Patrie, la liberté et l'honneur tous ses biens et jusqu'à sa dernière goutte de sang. Nous avons la volonté de défendre le pays et même s'il

nous manque encore, comme à d'autres puissances, quelques avions, quelques forteresses ou quelques canons, nous savons que nous en avons les moyens. D'autant plus qu'au cours des dernières années, notre armée a fait des progrès énormes et que nous pouvons avoir en elle la plus entière confiance. Nous regardons courageusement en avant. Advienne que pourra, nous sommes à nos postes!

Après cet éloquent discours, l'assemblée, debout, entonne l'hymne national.

Le cortège, l'hommage aux morts.

Il est 1015 h. A nouveau le cortège se reforme. Il est ouvert par un groupe de dragons de l'escadron 26 en service dans le Jura bernois, suivi de la musique « Les Armes-Réunies », du groupe des invités, du Comité d'organisation, d'une section en armes, l'imposant groupe des drapeaux, puis des délégués des sections. Cet ensemble imposant force l'admiration. La population chaux-de-fonnière est descendue littéralement dans la rue pour voir défiler nos sous-officiers et les acclamer. Au passage de la bannière fédérale, les têtes se découvrent avec respect. Le cortège traverse la rue Léopold Robert, se rend au Parc du Musée où, devant le monument élevé à la mémoire des soldats de 1914—18, une courte cérémonie se déroule. Le président du Comité d'organisation, fourrier Edmond Vuillet, immobilise les soldats au garde-à-vous tandis qu'une couronne cravatée aux couleurs fédérales, portée par les sergents Francis Favre et Germain Sandoz, est déposée sur la pierre tombale. La musique retentit. Subitement sur les visages se grave le sérieux engendré par l'évocation de la mort.

Devant le nom gravé des soldats de la douloureuse épopée de la grande guerre, le vice-président du Comité central, sgt.-major Maridor, de Genève, prononce l'éloge de ceux qui nous ont précédés dans l'au-delà.

Le cortège se reforme, descend la rue du Grenier, traverse la place de l'Hôtel de Ville, la rue Léopold Robert avant de se rendre au Cercle de l'Union où a lieu le banquet officiel. Près du bâtiment de la Banque cantonale. M. Minger se range sur le côté de la rue et devant lui, fièrement, la tête levée, le regard droit, les sous-officiers défilent.

Le banquet officiel.

Au Cercle de l'Union, en attendant l'heure du dîner, l'animation est grande. La joie se peint sur les visages. Chacun ressent au plus profond de lui-même, la satisfaction engendrée par l'effort collectif dirigé dans un même but, un même idéal.

Sur la scène, l'infatigable musique « Les Armes-Réunies » se produit à trois reprises en obtenant un grand succès avec un « potpourri » d'airs suisses. Les longues heures du matin ont aiguisé les appétits. Le menu est apprécié.

Parmi les invités, notons la présence de M. Minger, conseiller fédéral; Jean Humbert, conseiller d'Etat, chef du département militaire cantonal; Col. Guisan, cdt. du Ier corps d'armée; Col. div. Borel; Col. Steinmann, Ulrich, Hoffmänner, Wilhelm, Frey; Lt.-col. Carbonnier, Masson, Rilliet et d'autres encore. Parmi les personnalités civiles: M. le conseiller national Albert Rais, MM. Auguste Romang, préfet des Montagnes, Bernard Wille, conseiller communal, Thœni, de Genève, président de la Société fédérale de gymnastique.

Après le dessert, le président central, l'adj. sous-off. Cuoni, de Lucerne, en quelques phrases bien senties, remercie la section de La Chaux-de-Fonds pour son accueil chaleureux, puis le président du Comité d'organisation, fourrier Vuillet, traduit le sentiment des sous-officiers chaux-de-fonniers à l'égard de leurs camarades de Suisse, et adresse un hommage reconnaissant au sgt. Favre, membre fondateur de la section, retenu chez lui par la maladie. Le fourrier Vuillet, avec une haute élévation de pensée, déclare notre démocratie un joyau, notre liberté un bien précieux. A ce moment, une fillette s'avance une gerbe de fleurs dans les bras, gracieusement la tend à M. Minger. Celui-ci se baisse et embrasse sur les deux joues cette aimable enfant. Le même geste se répète à l'adresse du président central. L'assemblée ovationne cette charmante attention.

Dans un vibrant discours, M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, exprime la joie qu'il ressent de saluer en terre neuchâteloise l'éminent chef de notre Département militaire fédéral, et en termes flatteurs pour les sous-officiers, déclare que ces derniers sont en quelque sorte la carcasse de notre armée. Chez eux, le patriotisme est sain. Si l'on n'avait pas conscience de leur valeur, ni le chef du Département militaire fédéral, ni le cdt. du Ier corps d'armée ne seraient présents. Aujourd'hui, tout le monde est pour l'armée, cependant les sous-officiers sont toujours demeurés les mêmes, leur amour pour le pays est donc complet.

M. Bernard Wille, conseiller communal, apporte le salut des autorités de la ville. Dans un geste délicat qu'on ne saurait assez souligner, M. Wille prononce la première partie de son discours à l'adresse de M. Minger, dans un allemand parfait.

M. Thœni prononce quelques mots en remettant au comité central une « channe » en souvenir de l'amitié qui unit les gymnastes suisses aux sous-officiers.

Le Col. Guisan, au nom de M. Minger et en sa qualité de cdt. du Ier corps d'armée, remercie La Chaux-de-Fonds et sa sympathique population pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux sous-officiers. Le sous-officier, déclare-t-il, peut être fier de son passé, car il est à l'avant-garde des sentiments patriotiques; il est et demeurera toujours le plus précieux collaborateur de l'officier. La phrase suivante, puisée dans le règlement français, lui rend hommage: « Tout surcroît d'instruction se traduit, en temps de guerre, par une économie de sang versé ».

La série des discours est épuisée par le Cap. Michel, de Lausanne, parlant au nom de différentes sociétés militaires, et le sgt. Rey, du Comité central.

Au dehors, le temps s'est mis résolument à la pluie. Qu'importe! Les délégués prennent place dans les voitures mises gracieusement à leur disposition par des automobilistes de la ville. On se rend à l'hôtel Bel-Air, aux Brenets, où une collation est offerte. Quelques instants encore de belle camaraderie, puis c'est le retour à travers la grisaille de cette triste journée de printemps.

La clôture.

Il est temps de conclure. L'assemblée des délégués qui vient de se clore marque une fois de plus la puissance de l'Association suisse de sous-officiers, son dynamisme et son unité. Elle est et demeurera toujours, nous en sommes certains, le vivant symbole de la volonté dans l'abnégation.

La section de La Chaux-de-Fonds, en assumant la tâche de son organisation, s'est efforcée de joindre l'utile à l'agréable. A-t-elle réussi? Nous l'espérons. Il n'en reste pas moins que la mise sur pied d'une telle manifestation exige beaucoup de dévouement et surtout de ténacité.

C'est pourquoi notre reconnaissance s'exprime au distingué président du Comité d'organisation, le fourrier Vuillet, et à ses nombreux collaborateurs.

Albert Haller, fourrier.

Les représentants de l'armée suisse aux championnats de France de pentathlon moderne

Pour la première fois depuis les jeux olympiques de 1936, la Suisse a délégué cette année une équipe de pentathlètes à l'étranger, à l'occasion du match franco-suisse, disputé simultanément aux championnats de France qui se sont déroulés à l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau.

Alors que l'on pensait en général que nos représentants seraient largement battus, ils ont au contraire mis à leur actif de très belles performances leur permettant, au classement final par addition des points, de totaliser 61,5 p. et de faire ainsi jeu égal avec leurs camarades français, crédités également du même nombre de points.

Si l'épreuve de tir devait être un succès pour nos représentants — et elle le fut puisqu'ils remportèrent les trois premières places du classement —, on ne s'attendait guère à les voir triompher également dans les matchs d'escrime pour lesquels ils devaient, semblait-il, s'incliner devant leurs adversaires qu'on supposait beaucoup mieux préparés.

L'épreuve de cross pédestre a démontré notamment l'excellente forme physique des Suisses qui remportèrent là encore les trois premières places de la course. Une fois de plus, il se sera révélé exact que, pour triompher au pentathlon, il faut allier la routine à l'entraînement méthodique et persévérant.

Nos représentants ont droit à de très sincères éloges que nous sommes particulièrement heureux de leur présenter ici.

L'équipe était composée comme suit:

Cap. Grundbacher et Wyss, lt. Rettich et sgt. Weber.

Que faut-il penser des concours?

Combien de fois avons-nous entendu formuler le reproche que nos groupements de sous-officiers ne travaillaient que pour des concours. Ce reproche est-il justifié? Certes, nous savons tous que le but essentiel de notre activité est de parfaire nos connaissances pratiques en rapport avec nos fonctions dans l'armée. Notre activité est donc au service de cette dernière, c'est-à-dire du pays. Quant aux concours, ils ne sont pas en but en soi, mais bien un moyen. Un moyen d'émulation qui est, reconnaissons-le, un puissant stimulant. Aussi, en dépit d'un certain esprit de compétition qu'ils suscitent, ne décrions pas les concours: ils sont une nécessité.

Croyez-vous par exemple que s'il n'y avait pas la perspective des Journées suisses, dans deux ans, la plupart de nos sections seraient au travail comme elles le sont aujourd'hui? Une volonté domine partout: réussir, triompher, s'assurer une place en vue dans le classement. Tous sont unanimes: un effort sérieux et de longue haleine est nécessaire aussi la préparation a-t-elle commencé un peu partout.

Dans ce travail en vue des prochaines joûtes fédérales, une place spéciale revient aux Journées Romandes de Sous-officiers, qui auront lieu du 28 au 30 juillet à Neuchâtel. Elles seront, en effet, une occasion unique pour les sections participantes de mettre au point leur entraînement, de faire des comparaisons, de supputer leurs chances, de tirer des enseignements de ce que d'autres auront réalisé. En un mot, elles seront ce que sont toutes les grandes manifestations de ce genre: un moyen, le seul, de mesurer l'effort fourni et... celui qui reste à faire. Et aussi, en dehors de ce côté utilitaire, une occasion de vivre dans une atmosphère de bonne camaraderie militaire, cela va sans dire.

Simone de Orello di Locarno ed i Neuroni di Lugano

Furono, tra i numerosi guerrieri e capitani, i più grandi, che il Ticino generò.

Nel 1200 Locarno assurse ad « importanza storica mondiale ». Protagonisti furono i « capitanei » di Locarno (tra gli altri gli Orello, i Muralti, i da Gnosca, i Marcacci) i quali si strinsero nella comunità dei nobili. Di origine longobarda [1]), i capitani o cattani si distinsero particolarmente nelle armi ed ebbero per secoli feudi e diritti in tutto il Ticino.

Simone de Orello, podestà di Biasca e feudatario di Locarno — podesteria e feudo che più imperatori avevano confermato agli Orelli — si stacca bruscamente, per interessi offesi, dall'impero. Con Enrico di Sacco, signore di Mesolcina, alla testa di un esercito comune ticinese-comasco, Simone batte, giovane di trent'anni, al Ceneri o al S. Iorio l'esercito imperiale comandato forse da re Enzo. Assedia Bellinzona, che gli apre le porte (1242). La sua fama corre in tutta Italia. Le porte di Germania sono aperte a Milano. Con « la turba montanara » (Sopraceneri) percorre la Lombardia; imprigiona a Gorgonzola (1245) re Enzo, figlio di Federico II, e salva Milano dove è nominato «capitano del popolo».

Simone è da questo momento il più valido sostegno della Signoria viscontea. Come « milite di S. Ambrogio » rimarrà fedele tutta la vita all'arcivescovo. Il valore di Simone è conosciuto non solo in Italia ma pure nella Svizzera romanda e nella Rezia, dove si battè (intorno al 1260) con truppe ticinesi contro il vescovo di Coira. Filippo Toriani, podestà di Como, fa prigioni nel 1263 Simone; lo rinchiude e lo lascia per oltre un decennio, come una bestia, in una gabbia di ferro.

È liberato in cambio di un vicario del Torriani; torna al Visconti e vince, in battaglia campale a Desio il 21 gennaio 1277, con milizie in parte delle nostre valli, l'esercito comasco. Rinchiude in altrettante gabbie di ferro il Torriani ed altri capi comaschi caduti in sue mani. Conquista nel 1284, all'arcivescovo Visconti, Lugano, Locarno e Bellinzona; è ancora presente alla pace di Lomazzo (1286) e cessa di vivere negli anni in cui i cantoni forestali fondano la Confederazione. Simone fu sepolto in S. Abbondio di Como.

La vita di Simone de Orello è caratterizzata da robustezza fisica straordinaria, da valore, da audacia e da fedeltà al suo arcivescovo. Simone da Locarno è il più grande capitano che nacque in terra ticinese e, forse, in terra elvetica. In tutte le sue lotte egli ebbe con sè milizie delle nostre valli.

Di tutt'altro genere sono i fatti d'armi dei Luganesi Neuroni. I Neroni sono, nel 1600, al servizio di Venezia nel momento del suo maggior splendore e delle sue più splendide lotte. I Neuroni avevano reggimenti mercenari propri.

Candia (Creta) era considerato il baluardo della cristianità. Nel 1648 i turchi assediano Candia. L'assedio dura 25 anni. I Neuroni servono Venezia in questi anni di angoscia e di splendore. Essi sono inoltre i principali agenti di reclutamento nei cantoni svizzeri, in Francia, in Germania: lavoro gigantesco se si considerano i tempi.

Neuroni Gian Pietro è colonnello di quattro legioni. Nel 1664 è al servizio dei cantoni cattolici. Muore da soldato, con due fratelli capitani, a Creta. Giovan Maria fu colonnello e comandante generale della milizia urbana della repubblica veneta. Cadde a Corfù. Pietro Antonio, fratello di Giovan Maria, fu sotto-colonnello e cadde a Lepanto contro i turchi. I Neuroni sono anche negoziatori di importanti affari tra Svizzera e Venezia. Tutti i Neuroni muoiono « da fedeli e valorosi soldati » [2]). Questi nomi di eroi e di capitani bastano a rendere celebre un paese per tutte le età. Essi caddero coi loro soldati, non per interessi dinastici, ma per la salvezza della civiltà cristiana contro la mezzaluna.

[1]) Uno storico, contradetto, alludendo al fatto che i vincitori sono tutti padroni, potè scrivere: « Vir longobardus, ideoque nobilis ».

[2]) Bollettino storico della Svizzera italiana 1879/80 e 1926, pag. 25, 76, 84, 89.